

ISO

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

RECOMMANDATION ISO

R 1342

HUILE ESSENTIELLE DE ROMARIN

1ère ÉDITION

Juillet 1971

REPRODUCTION INTERDITE

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seules les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.

HISTORIQUE

La Recommandation ISO/R 1342, *Huile essentielle de romarin*, a été élaborée par le Comité Technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*, dont le Secrétariat est assuré par la Repartição de Normalização (IGPAI).

Les travaux relatifs à cette question aboutirent à l'adoption du Projet de Recommandation ISO N° 1342, qui fut soumis, en septembre 1967, à l'enquête de tous les Comités Membres de l'ISO. Il fut approuvé, sous réserve de quelques modifications d'ordre rédactionnel, par les Comités Membres suivants :

Australie	Israël	Roumanie
Belgique	Italie	Royaume-Uni
Brésil	Japon	Tchécoslovaquie
Canada	Pays-Bas	Turquie
France	Portugal	U.R.S.S.
Iran	R.A.U.	Yougoslavie

Aucun Comité Membre ne se déclara opposé à l'approbation du Projet.

Ce Projet de Recommandation ISO fut alors soumis par correspondance au Conseil de l'ISO, qui décida de l'accepter comme RECOMMANDATION ISO.

Recommandation ISO

R 1342

Juillet 1971

HUILE ESSENTIELLE DE ROMARIN

1. OBJET

La présente Recommandation ISO spécifie certaines caractéristiques de l'huile essentielle de romarin, destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

2. DÉFINITION

Huile essentielle de romarin. Huile essentielle obtenue par distillation à la vapeur d'eau des rameaux et sommités fleuries du *Rosmarinus officinalis* L.

3. SPÉCIFICATIONS

Caractéristique	Spécifications				
	Pays d'origine				
	France	Afrique du Nord	Espagne	Portugal	
Aspect	liquide mobile, limpide				
Couleur	presque incolore à jaune pâle				
Odeur	caractéristique, fraîche, agréable				
Densité relative à 20/20 °C	min. max.	0,895 0,916	0,908 0,920	0,895 0,905	0,860 0,880
Indice de réfraction à 20 °C	min. max.	1,467 1,474		1,466 1,475	
Pouvoir rotatoire à 20 °C		compris entre - 1° et + 16°	compris entre - 1° et + 6°	compris entre - 3° et + 10°	compris entre + 4° et + 25°
Solubilité dans l'éthanol à 80 % (V/V) à 20 °C		soluble dans moins de 10 volumes	soluble dans 1 volume et plus	soluble dans moins de 10 volumes	_____
	 parfois avec opalescence par dilution			
Solubilité dans l'éthanol à 90 % (V/V) à 20 °C		_____		soluble dans moins de 1 volume	
Indice d'acide	max.	1,0			
Indice d'esters	min. max.	2 20			2 10
Indice d'esters après acétylation	min. max.	43 76	43 72	43 65	19 56